

HUMANITÉS

Durée : 3 heures

L'usage d'abaques, de tables, de calculatrice et de tout instrument électronique susceptible de permettre au candidat d'accéder à des données et de les traiter par les moyens autres que ceux fournis dans le sujet est interdit.

Chaque candidat est responsable de la vérification de son sujet d'épreuve : pagination et impression de chaque page. Ce contrôle doit être fait en début d'épreuve. En cas de doute, le candidat doit alerter au plus tôt le surveillant qui vérifiera et, éventuellement, remplacera le sujet.

Ce sujet comporte une page unique.

Si, au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il le signale sur sa copie et poursuit sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il a été amené à prendre.

« Si la nature, au terme de son évolution, a produit l'espèce humaine dont elle assure journallement les conditions de survie, elle est aussi, pour l'homme, "tout autre", étrangère absolument. Homme et nature ont "partie liée" sans pour autant qu'on puisse ramener l'un à l'autre. »

François Ost,
La Nature hors la loi,
La Découverte, « Écologie et société », 1995

En quoi ce propos éclaire-t-il votre réflexion sur les expériences de la nature ? Vous vous appuyerez sur votre lecture des œuvres au programme : *Vingt mille lieues sous les mers* de Jules Verne, *La Connaissance de la vie* (« Introduction : La pensée et le vivant », « I. Méthode », « III. Philosophie – chapitres II, III, IV et V ») de Georges Canguilhem et *Le Mur invisible* de Marlen Haushofer.

FIN DU SUJET